

CONDITION ANIMALE

Repenser nos liens avec le vivant

Repenser nos liens avec les animaux : de l'exploitation vers la cohabitation

Notre rapport à l'animal reste fondé sur la domination utilitariste guidée par le productivisme et l'anthropocentrisme.

L'action fondamentale des associations lanceuses d'alerte trouve maintenant un fort écho auprès du grand public et les enquêtes d'opinion montrent année après année que la majeure partie des Françaises et Français appelle à mettre fin à la maltraitance animale.

Pourtant, peu de choses changent : des pratiques comme la chasse à la glu, la chasse à courre ou la corrida perdurent et les scandales dans des élevages et des abattoirs font l'actualité tous les mois.

Nous avons les moyens d'agir, mais le poids des lobbies et des habitudes l'emporte. Les animaux, bien que reconnus "êtres doués de sensibilité" dans le Code civil, restent soumis à la législation sur les biens et donc traités comme des objets ; les rares outils législatifs supposés améliorer leur « bien-être » sont insuffisamment mobilisés par la puissance publique.

La population est bien en avance sur les personnalités politiques qui n'accordent souvent aucune importance aux animaux. Les partis traditionnels conservent un rapport anachronique aux animaux et sont rarement moteurs pour faire avancer la condition animale. Les écologistes ont souvent porté des améliorations pour les animaux comme la mise en place d'un jour sans chasse par Dominique Voynet en 2000 (supprimé dès 2003), l'action parlementaire sur le mandat 2012-2017 (propositions de loi sur l'abolition de la vénerie, l'interdiction de la corrida aux mineurs, le gavage forcé des palmipèdes), l'instauration des repas végétariens dans les cantines et différents combats européens (régulation du transport des animaux vivants, fin de la pêche électrique, etc).

Certaines personnalités politiques issues d'autres mouvements politiques prennent maintenant la défense des animaux et portent des propositions sur le plan national, mais ils n'ont pas de majorité culturelle dans leurs rangs. Enfin, le Parti animaliste a été créé en 2016 et a remporté un succès incontestable en rattrapant le score de partis historiques.

Face à ce moment de basculement dans le rapport aux animaux en France, parallèlement à la prise de conscience sur l'urgence climatique et l'effondrement de la biodiversité, les écologistes doivent saisir à bras le corps cette thématique et porter leurs propositions qui sinon risquent d'être passées sous silence dans les élections à venir.

Il s'agit d'une demande forte de la population et d'un combat écologiste fondamental à mener pour cohabiter avec le vivant.

Développer une nouvelle éthique du vivant

Les écologistes réaffirment quotidiennement leur engagement pour les animaux et sont à l'écoute de la population qui s'en préoccupe. Cette mobilisation amène un enrichissement de la pensée écologiste en proposant un nouveau rapport aux animaux, respectueux de l'individualité de chacun et chacune, en accord avec la volonté d'en finir avec l'anthropocentrisme. Il est primordial de penser la cause animale comme composante de l'écologie politique et de l'intégrer systématiquement dans nos combats et projets de société.

Les écologistes souhaitent instaurer un rapport respectueux entre l'être humain et la nature et prônent la non-violence. Cette non-violence doit s'appliquer aux humains comme aux animaux.

Le droit de chacun·e à vivre dans un environnement sain et préservé implique de ne pas détruire l'habitat des animaux et de mettre fin aux pratiques de chasse aberrantes.

Le plein respect des minorités et de leurs droits peut être étendu aux animaux en les reconnaissant comme minorité vulnérable et à défendre.

De la même manière, la lutte en faveur de la justice sociale et le combat contre toute forme d'exploitation des êtres humains doit aussi conduire vers la fin de l'exploitation productiviste des animaux qui caractérise nos rapports actuels avec eux.

Sur le plan éthique, il faut reconsidérer le statut des animaux car la protection d'un animal ne doit pas dépendre d'un usage imposé par les humains mais de ses capacités sensibles, émotionnelles et cognitives ainsi qu'à connaître la souffrance et le plaisir. Est-il bien normal qu'un chien de laboratoire soit traité différemment et n'ait pas les mêmes droits qu'un chien "de compagnie" ? Il s'agit pourtant bien du même animal.

Prendre en compte la condition animale, assumer sa responsabilité vis-à-vis des vivants, c'est protéger la vie et reconnaître les droits du vivant dans sa globalité, au même titre que les nôtres. En élargissant le champ de notre réflexion morale à l'ensemble du vivant nous faisons preuve d'empathie vis-à-vis de tous les êtres sensibles.

Ce cheminement politique illustre le sens de l'écologie dans toute son étendue : la transformation des rapports entre êtres vivants en une coopération respectueuse de chacun·e, et non pas une exploitation de certain·es par d'autres. Pour les écologistes, la condition animale doit donc être abordée systématiquement dans toute politique publique, du niveau local au niveau national, du niveau régional au niveau européen.

Protéger les êtres sensibles

Les animaux sont là, à nos côtés. Ils organisent leur quotidien en fonction du nôtre, en recherchant notre présence ou au contraire en nous évitant. Domestiques ou sauvages, ils ont toute légitimité à être dans ces espaces naturels, ces villes, ces villages qui sont aussi

les leurs. Quelles politiques mettre en œuvre afin de favoriser une cohabitation pacifique des humains avec les animaux ?

Les écologistes créeront un Ministère ou un secrétariat d'État à la condition animale, intégré au sein d'un « Ministère du vivant », dont le rôle sera de mettre en place une politique en faveur de la condition animale dans tous les secteurs où les animaux sont présents. Pour cela, nous ferons voter de nouveaux statuts juridiques aux animaux, par exemple la reconnaissance des animaux sauvages comme êtres sensibles afin qu'ils soient protégés ou encore la reconnaissance d'une forme de citoyenneté pour les animaux domestiques.

Nous mettrons rapidement fin aux pratiques les plus cruelles envers les animaux sauvages et les animaux d'élevage, un échéancier précis et des mesures de transition devront être proposées. Les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux devront respecter leurs besoins fondamentaux en termes d'espace, d'alimentation, d'habitat, de vie sociale, de santé et garantir une absence de souffrance et de stress. De même, nous encadrerons strictement la chasse et la pêche de loisir, avec notamment le dimanche sans chasse, la multiplication des réserves sans chasse, la réforme du permis et la fin des élevages pour la chasse.

Nous mettrons en place dès l'enfance des programmes d'éducation au respect des animaux et leur sensibilité via l'enseignement de l'empathie, de l'éthologie et de l'éthique animale dans les écoles primaires et dans tous les niveaux scolaires. Nous mettrons un terme aux conventions du Ministère de l'Éducation Nationale ouvrant les écoles aux chasseurs et aux lobbies viande, pêche et produits laitiers, afin de permettre à tous les enfants d'avoir accès à des sources d'information scientifiques et équilibrées et ainsi de se forger un esprit critique.

L'urgence climatique et environnementale impose la nécessité d'engager une transition alimentaire vers une consommation majoritairement végétale, durable, saine, respectueuse de l'environnement, des animaux et des humains. Si le végétarisme est un choix personnel, offrir les conditions permettant une consommation non quotidienne de produits issus de l'élevage et de la pêche est un choix de société responsable. C'est pourquoi nous viserons une réduction de 50% de la consommation de protéines animales, notamment en soutenant la production de protéines végétales et le développement de l'offre végétarienne équilibrée et savoureuse, particulièrement auprès des enfants via la restauration scolaire. De la même façon, nous instaurerons une pêche durable : réduire la consommation de poisson, la préservation préserver les populations d'animaux marins et tenir compte de la souffrance animale.

Nous limiterons drastiquement la vente d'animaux en animalerie, sur les salons et sur annonces pour éviter l'achat non réfléchi, sortir de l'animal-marchandise et privilégier la mise en contact avec les associations de protection animale pour l'adoption ainsi que les élevages français qualifiés. Les campagnes de stérilisation des chats errants deviendront obligatoires pour les collectivités, avec un accompagnement des associations. Nous engagerons un travail sur le statut de résidents non humains aux animaux, élaborerons un code de travail pour les animaux domestiques (chevaux, ânes, chiens etc.) et mettrons en place un livret animal familial permettant leur identification. L'expérimentation animale

sera progressivement et le plus rapidement possible remplacée par les méthodes de recherche non animales, déjà à l'œuvre dans de nombreux laboratoires.

Enfin, parmi les besoins les plus urgents pour la faune sauvage, remis à la lumière avec la crise du Covid19, nous renforcerons la lutte contre le trafic d'animaux sauvages et leur commerce. Nous protégerons strictement les espèces menacées, lutterons contre la destruction des habitats. Nous soutiendrons le réensauvagement et réintroduirons des espèces disparues de notre territoire.